



paramètres

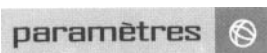
Brian L. Mishara • Michel Tousignant

# Comprendre le suicide



Les Presses de l'Université de Montréal  
Extrait de la publication

## **COMPRENDRE LE SUICIDE**



*Brian L. Mishara et Michel Tousignant*

# **COMPRENDRE LE SUICIDE**

**Les Presses de l'Université de Montréal**

*Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada*

Mishara, Brian L.

Comprendre le suicide

(Paramètres)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7606-1872-2

1. Suicide.

2. Comportement suicidaire.

3. Suicidés — Psychologie.

4. Suicide — Prévention.

I. Tousignant, Michel.

II. Titre.

III. Collection

HV6545.M52 2004 362.28 C2004-940337-0

Dépôt légal: 2<sup>e</sup> trimestre 2004

Bibliothèque nationale du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2004

Les Presses de l'Université de Montréal remercient de leur soutien financier le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

**IMPRIMÉ AU CANADA EN AVRIL 2004**

*Le suicide : les façons de  
le comprendre hier et aujourd'hui*

LE SUICIDE DE L'ANTIQUITÉ AU MOYEN ÂGE

**L**A QUESTION DU SUICIDE a été discutée par de nombreux philosophes et historiens de l'Antiquité grecque et romaine, et les chroniques de l'époque font état de plus de 1 200 suicides. C'est peut-être peu pour une aussi longue période historique mais cela exprime un intérêt constant pour ce phénomène chez les penseurs de l'époque. Les motifs attribués au suicide dans ces écrits sont très divers. Si certains ressemblent aux motivations contemporaines, d'autres s'en démarquent significativement. Les principales raisons pour se donner la mort durant l'Antiquité étaient le mépris de la vie, la fuite des maux associés au grand âge, la défense de la chasteté, la perte d'un objet d'amour et la dévotion à la patrie.

Plusieurs textes des penseurs grecs défendent le suicide comme solution lorsque la dignité de la personne est en cause, sans pour autant laisser celle-ci au libre arbitre de chacun. Les Stoïciens et les Épicuriens tolèrent une certaine forme de suicide par compassion si, par exemple, une souf-

france physique ou morale devient insupportable. La mort de Socrate pose pourtant une grande question sur les limites de l'acceptable. Rappelons que le célèbre philosophe et pédagogue s'est enlevé la vie en buvant la ciguë pour protéger son honneur au moment où il était menacé d'une peine de mort à laquelle il aurait pourtant pu échapper, selon ses disciples. Socrate et quelques grands auteurs comme Platon et Aristote défendent pourtant l'idée que la vie appartient aux dieux et que le suicide est condamnable parce que notre sort relève uniquement du pouvoir divin. Cet argument deviendra quelques siècles plus tard la pierre d'assise de la position de l'Église. Les historiens rappellent cependant que la position de Platon demeure fort ambiguë dans ses Dialogues et qu'il y démontre une attitude plus tolérante.

À Rome, les positions sont tout aussi diverses et nuancées, prônant à l'occasion la mort de soi lorsque la vie devient indigne, mais la condamnant si elle prive la Cité d'un membre utile. Ainsi, le suicide d'un soldat, d'un esclave ou d'une veuve n'est pas toléré. Pline le Jeune avoue son admiration pour ces vieillards qui ont le courage de mettre fin aux douleurs dégradantes de la maladie qui les accable. On pourra lire par contre dans la mort de Sénèque le présage d'une certaine forme de suicide existentiel, occasionné par le dégoût de la vie ou de soi-même. Mais, comme dans le cas de Socrate, il existe des circonstances atténuantes si l'on retient qu'il a été persécuté par Néron. Certes, on peut dénoter à l'époque de nombreux éloges pour le courage de ceux qui voudraient fuir un monde qui court à sa perte, mais ces réflexions ont rarement mené leurs auteurs au geste final. Le premier siècle de l'ère romaine verra de nombreux suicides ayant pour base des motifs politiques et il sera d'usage pour certains condamnés à mort de se suicider afin de protéger leur héritage de la confiscation, loi qui s'applique à la

suite de la peine capitale mais non dans le cas du suicide. Les lois de l'Empire romain se resserreront cependant aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles et le suicide bénéficiera désormais d'une moins grande tolérance. Cette transformation des mœurs prend forme bien avant l'influence déterminante du christianisme, pour des raisons qui demeurent encore obscures aux yeux des historiens. La menace grandissante des populations barbares et la baisse démographique pourraient en être la cause principale.

La position de l'Église chrétienne au sujet du suicide n'a pas été clairement énoncée durant les premiers siècles de l'ère des martyrs, d'autant plus que certains d'entre eux ont visiblement voulu hâter leur mort pour se rapprocher de Dieu. Le détachement par rapport à la vie terrestre affiché par Jésus dans les paroles que lui prête l'évangéliste Jean exprime l'idée que le monde est haïssable et que le royaume de Dieu lui est de loin préférable. L'Église demeure donc ambivalente face à ces martyrs volontaires qui n'encourent que des réprobations hésitantes tout en inspirant de l'admiration puisqu'ils font le don de soi au profit d'une cause noble.

Au IV<sup>e</sup> siècle, saint Augustin donne un tournant nouveau à la théologie chrétienne et il condamne sans exception la mort volontaire. Il intervient alors pour contrer une pratique hérétique des Donatistes qui encourageaient leurs membres à se jeter du haut d'un lieu élevé afin de hâter le rapprochement avec Dieu. Les suicides antérieurs de personnages canonisés telle sainte Pélagie, morte pour protéger sa pureté, indisposent cependant son argumentation et il est contraint de reconnaître qu'il vaut tout de même mieux se laisser mourir de faim que de consommer des viandes offertes aux idoles. Parallèlement au système politique romain qui se durcit et qui s'appuie sur une idéologie de



plus en plus totalitaire face à l'insécurité provoquée par les menaces barbares, le christianisme développe une position claire de refus face au suicide. Elle excusera néanmoins des cas particuliers où le jugement est envahi par la folie, et encore, ce sera à la condition que la conduite du malheureux ait été honorable avant la perte totale de la raison.

À la fin du Moyen Âge, saint Thomas reprendra le débat et il développera ses principes seulement après avoir évoqué dans sa *Somme théologique* les arguments en faveur et en défaveur du suicide. Sa conclusion est irrévocable et sera à la base des arguments évoqués par l'Église jusqu'à maintenant. La condamnation est formelle : le suicide est un crime contre la nature et l'instinct de survie, contre la société qui requiert nos services et, surtout, contre Dieu qui est le propriétaire de chaque vie humaine. Il ne fera qu'une exception pour excuser le suicide altruiste de Samson dans le récit biblique, cas qui soulevait de très nombreux débats à l'époque.

### L'ATTITUDE DES RELIGIONS

Les grandes religions de l'histoire de l'humanité condamnent universellement la pratique du meurtre et c'est ce principe qui détermine par voie de conséquence leur position par rapport au meurtre de soi. Il y a évidemment de temps à autre des cas exceptionnels qui poussent les arguments théologiques à leur limite.

L'islam a probablement été la religion qui a laissé le moins d'équivoque quant à sa condamnation irrévocable du suicide. La force et la clarté de l'interdit ne laissent pas de doute et les faibles taux de suicide des pays islamiques attestent de son efficacité. L'argument est que l'homme doit se soumettre en tout temps à la volonté d'Allah et s'enlever la vie constitue un crime de lèse-majesté envers Allah, crime

encore plus horrible que l'homicide et condamné explicitement dans la charia. Il n'empêche que W. M. Watt, dans son livre *Muhammad at Mecca* se fonde sur des écrits d'az-Zuhri pour prétendre que le prophète a été la proie d'épisodes mélancoliques au cours de certaines périodes de sa vie et cette grande détresse lui aurait donné la tentation de se suicider. Un premier incident aurait eu lieu lorsqu'il aurait été visité par un esprit se déclarant être l'ange Gabriel et qu'il aurait apparemment été saisi de panique. Il se serait alors rendu au sommet d'une montagne dans l'intention de se jeter en bas d'une falaise et ce serait l'intervention même de l'ange qui l'en aurait empêché. À l'époque contemporaine, les attaques kamikazes au cours desquelles des personnes se donnent la mort en attaquant des cibles civiles ou militaires, comme en Palestine, semblent contredire la position de l'islam par rapport au suicide. Certains chefs religieux qualifient cependant ces kamikazes de martyrs et leur assurent le salut.

Le judaïsme s'est traditionnellement opposé au suicide pour des raisons similaires à celles invoquées par l'islam, à savoir que la vie est soumise à la volonté de Dieu. Le Talmud rappelle que ce type de meurtre annule l'acte créateur de Dieu, qu'il témoigne d'une non-reconnaissance de l'immortalité de l'âme en même temps qu'il enlève toute possibilité de pardon. Les lois juives du Halachah n'accordent pas tous les droits de sépulture au cadavre des suicidés et, encore aujourd'hui, dans certains cimetières juifs dont il ne doit pas demeurer beaucoup d'exemples, on enterre leur corps en bordure du terrain. Cependant, plusieurs rabbins adoucissent ce traitement en ne considérant comme suicide que les situations où les personnes annoncent l'imminence de leur acte et passent immédiatement à l'action. À la limite, les gens qui souffrent d'un mal phy-

sique ou moral extrême ne sont pas considérés en pleine possession de leur esprit et ne sont donc pas tenus responsables de leurs actes. Les exégètes de la Bible doivent cependant débattre du bien-fondé du suicide du roi Saul au moment d'être capturé par l'ennemi et de Samson qui est mort en faisant s'écrouler le temple.

Le christianisme et le catholicisme en particulier ont entretenu une position assez intransigeante jusqu'au xx<sup>e</sup> siècle en refusant la sépulture aux cadavres des suicidés. Récemment, cette attitude s'est adoucie grâce à l'influence des sciences sociales et de la psychologie. Il est vrai que dans son encyclique *Evangelium vitae*, publiée en 1995, le pape Jean-Paul II reprend les arguments théologiques traditionnels pour condamner le suicide sous sa forme objective. Son texte s'accompagne cependant d'une concession importante puisqu'il reconnaît que des forces psychologiques, sociales et culturelles peuvent enlever au sujet toute responsabilité subjective. Le texte prononce également une condamnation de l'euthanasie et du suicide assisté. Les églises protestantes condamnent en grande majorité le suicide pour des raisons similaires tout en témoignant de la compassion et une attitude charitable à l'égard des cas concrets. On assiste occasionnellement à des prises de positions favorables, comme celle émise par le diocèse épiscopal de Newark qui reconnaît la moralité du suicide lorsque la vie a perdu sa valeur. Au Québec, les homélies prononcées aux funérailles par les membres de la famille et les amis du suicidé peuvent contenir à l'occasion des hommages assez particuliers à l'égard du décédé ainsi qu'un discours de légitimation de l'acte.

Les religions orientales, en particulier l'hindouisme, se pratiquent dans un contexte institutionnel moins hiérarchique et dogmatique et donnent lieu à des approches du problème d'autant plus diverses que la définition du sui-

cide y est moins explicite. Dans son histoire du suicide en Inde, Thakur rapporte que plusieurs personnages des livres sacrés, soit les textes des Veda et des Upanishad, se donnent la mort pour des motifs à la fois religieux et séculiers. Toutefois, durant la période des livres des Dharmasastra, le suicide est présenté comme un péché grave, menant à la privation de sépulture et à une condamnation à passer 60 000 ans dans les noirceurs de l'enfer. La société hindoue tend aussi à considérer certaines situations davantage comme un sacrifice que comme un suicide, en particulier lorsque les buts de la vie ont été atteints et que la vie n'est plus perfectible. Une forme traditionnelle du suicide religieux consistait autrefois à se jeter sous les roues du chariot du dieu Jagannatha. La figure emblématique du suicide en Inde est certes celle du sati ou de la veuve qui se jette dans le brasier en train de consumer le corps de son époux défunt. Si ce type de mort a touché l'âme populaire en sacralsant le rapport de l'épouse à son mari qui doit transcender la mort, il n'a jamais été sanctionné religieusement et on ignore l'importance de son étendue avant sa prohibition par le régime anglais en 1892. Récemment, la recrudescence de cette tradition a soulevé un débat de société important et on a pu observer que plusieurs cas étaient en vérité des homicides, la veuve étant poussée sur le bûcher par les membres de la belle-famille dont les motifs ne sont pas toujours des plus vertueux. Malgré cette relative tolérance de l'Inde à l'égard du suicide, ce pays demeure encore un des rares à le condamner dans ses lois ; encore en 1996, celles-ci ont été l'objet de débats, mais elles n'ont subi aucune modification. Il faut préciser que ces lois demeurent lettre morte en pratique et que les responsables sont plus portés à témoigner de la compassion qu'à entreprendre des poursuites judiciaires.

Le bouddhisme est probablement le courant religieux qui offre les positions les moins arrêtées par rapport à la question du suicide. Il serait acceptable que des personnes en état de sainteté se donnent la mort, selon certains exégètes occidentaux. Ce n'est pas le cas du commun des mortels. La raison en est que les Nobles ont atteint leur point de nirvana et échappé au cycle de la réincarnation. De plus, leurs actions ont cessé d'être sous l'emprise du désir. L'un des cas d'espèce est celui du moine Chenna qui s'est tranché la gorge pour s'arracher à un mal de tête insupportable. Le geste a donné lieu à un débat casuistique parce qu'il ne conviendrait pas en théorie à un saint de s'enlever la vie dans de telles circonstances. Le moine a été exonéré par le Bouddha lui-même, et on se dispute à savoir s'il a atteint le nirvana à l'instant même de la mort ou au moment où il était en train de compléter son geste. À l'époque contemporaine, certains moines vietnamiens se sont immolés par le feu pour marquer leur désaccord envers la guerre et l'occupation américaine, pratique dont certains soutiennent même qu'elle a été inspirée par un exemple français alors que des jeunes gens avaient agi de la sorte, en 1966, pour protester contre la guerre du Biafra au Nigeria et décrier la mort des enfants par la famine qui avait fait l'objet de nombreux reportages dans les magazines à grand tirage de l'époque. Les moines vietnamiens ont voulu cependant dissocier leur action d'un suicide et le présenter comme un sacrifice pour le bien de l'humanité. Avant de mourir, ils ont pris la précaution d'enjoindre formellement leurs disciples à ne pas les suivre dans cette voie. Il y a un rappel de cette pratique par certains moines actuellement au Vietnam parce qu'ils appartiennent à des regroupements du bouddhisme sanctionnés par les autorités communistes.

## LES THÉORIES CONTEMPORAINES

### *Approches philosophiques*

Si le suicide pose le problème de la liberté de l'homme face à son destin et celui de son affranchissement à l'égard des impératifs religieux, il est curieux que le suicide n'ait pas suscité autant de débats dans la philosophie contemporaine. Non pas qu'il en ait été absent, loin de là, mais le suicide, à quelques rares exceptions, n'est pas dans l'ensemble considéré comme un problème prioritaire par les philosophes sérieux et ce sont davantage les gens de lettres qui s'en sont préoccupés à l'occasion d'essais sur le sens de l'existence.

On évoque d'emblée l'écrivain français Albert Camus, qui avait déclaré dans son court essai sur le mythe de Sisyphe que le suicide était le problème fondamental de la philosophie parce qu'il amenait à poser le problème du sens de la vie. Mais même l'absence de signification ne justifie pas selon lui la solution du suicide et sa conclusion rejoint en cela celle de Nietzsche sur l'*amor fati* ou l'acceptation de son sort. Émile Cioran, un autre écrivain essayiste, d'origine roumaine, mais ayant passé la majeure partie de sa carrière littéraire en France, a peut-être mieux que quiconque tenté de réfléchir jusqu'à l'absurde à la question de Camus et ce, dans toute son œuvre. Son obsession pour le suicide l'a tenu sur la corde raide du désespoir pendant très longtemps, ce qui ne l'a pas empêché de mourir de cause naturelle à l'âge vénérable de 84 ans. Ce retour sur le suicide de la pensée existentialiste moderne d'après la Seconde Guerre se détache quelque peu de la longue tradition de la pensée philosophique occidentale qui prend racine dans le Siècle des lumières et de la raison triomphante, et qui considère à la limite de sa compétence la question du suicide.

Anticipant la psychologie moderne, Holbach reconnaît que le suicide est bien plus une question de tempérament que relevant de la philosophie, avis d'ailleurs partagé par la majorité de ses contemporains. C'est que la philosophie moderne ouvre en effet une ère positiviste et progressiste animée d'un optimisme débordant et plus préoccupé de raison que de déraison. Si le philosophe manifeste à l'occasion de la tolérance à l'égard du suicide, c'est plus par motif humanitaire que pour en faire une légitimation. Montesquieu va d'ailleurs anticiper les principaux arguments de Hume avant même la publication du fameux texte de celui-ci. Mais c'est d'abord pour s'attaquer aux lois de la répression contre le suicide, lois qui perdent de toute façon de leur autorité morale tant l'opinion publique reconnaît de plus en plus la part de folie dans cet acte. L'idée avancée par Montesquieu est qu'il serait de toute façon orgueilleux de penser que notre vie changerait l'ordre de la nature. Le suicide n'est donc plus ce crime de lèse-majesté auquel il était associé. Vision assez rapprochée chez Voltaire qui ne s'oppose pas en principe au suicide et qui manifeste même un certain respect pour les récits de l'Antiquité. Mais encore là il traite la question d'un ton parfois moqueur et détaché comme si le suicide ne concernait pas directement la philosophie. Diderot est davantage marqué par le côté futile du suicide et il en déduit que le suicide des philosophes ne rend pas service à la philosophie pas plus que celui du commun des mortels ne rend service à son entourage. Quant à Rousseau, même si les personnages de ses textes discutent en long et en large de leur suicide, en définitive ils ne s'y résignent pas et on sait par ailleurs que lui-même aurait surmonté quelques tentations. En somme, nous rencontrons dans ces textes des propos libéraux, avec une teinte de condescendance, mais jamais une apologie directe et provocatrice.

Cette apologie viendra finalement de l'Angleterre à l'occasion d'un texte fracassant d'un des grands philosophes de son époque. Dans son *Essai sur le suicide* écrit en 1753 et publié seulement en 1777, David Hume propose une défense des plus explicites du suicide en s'attaquant par la même occasion aux idées reçues sur le soi-disant ordre naturel. Il rejette d'emblée l'idée répandue selon laquelle s'enlever la vie va à l'encontre des lois naturelles ou de la Providence. Son argument consiste à dire que les hommes, autant que les animaux d'ailleurs, doivent faire constamment violence à ces lois naturelles pour survivre. Pour Hume, préserver la vie en déplaçant une pierre qui est en train de nous tomber sur la tête est tout aussi bien un empiètement à la volonté du Tout-Puissant. Dans un passage à la limite du blasphématoire, Hume soutient qu'il serait en toute logique aussi impie de cultiver le sol que de s'enlever la vie. En ce qui concerne le rapport de la personne suicidée à la société, le philosophe anglais avance qu'elle ne lui fait pas de mal en soi mais qu'elle cesse simplement de faire le bien. Et si de plus on est un fardeau pour cette société, l'abandon de la vie n'en est que plus louable. Il cite en exemple le courageux Strozzi, un condamné à mort qui fait faire l'économie d'une exécution par sa mort volontaire.

Du côté allemand, Spinoza ignore presque entièrement la question du suicide, tout en s'y opposant et en en faisant aussi une question psychologique. Kant statue que le geste détruit la moralité de la personne, tout en se préoccupant davantage de cas de suicides altruistes. Même le père du pessimisme moderne, Schopenhauer, tout en défendant la légitimité du suicide, n'y voit en réalité qu'une délivrance imaginaire. Cette mort élimine la conscience qui pourrait recevoir la vérité, et n'est-ce pas la vertu première du philosophe que d'être en quête de la vérité? Nietzsche, qui



subira l'influence de ce dernier et qui aura tellement d'influence sur la pensée du xx<sup>e</sup> siècle, écrit des propos ambivalents et parfois contradictoires sur la question du suicide.

En résumé, bien que la philosophie occidentale ait exalté la notion de libre arbitre et que sa position critique l'ait tenue en équilibre instable sur le terrain inconfortable de l'absurde et du non-sens, elle ne s'est pas carrément, à l'invitation du texte de Hume, posée en défenseur du suicide, ce qui ne l'a pas empêchée de s'opposer aux lois répressives de son époque. En définitive, les philosophes contemporains dans leur ensemble ont été des fervents de la vie et leur quête de la vérité ne pouvait s'arrêter avec la fin du sujet pensant.

### ***Approches sociologiques***

La sociologie a tôt fait de placer l'objet du suicide au centre de ses préoccupations. Le suicide vient en effet mettre en cause la dynamique de la cohésion sociale et il constitue un phénomène privilégié pour comprendre les liens entre l'individu et le groupe, entre la psychologie et la sociologie. Aussi l'analyse du suicide se retrouve-t-elle à la source des préoccupations des premiers essais de la sociologie empirique.

Au-delà des motifs ou des prédispositions individuelles qui relèvent davantage de la psychologie, on peut se demander s'il n'existe pas des forces sociales ou, à l'inverse, des failles au sein d'une société, qui peuvent permettre de mieux comprendre pourquoi le suicide est plus fréquent dans une culture donnée que dans une autre, à une certaine époque plutôt qu'à une autre ou dans certains sous-groupes plutôt que dans d'autres. Est-ce que la confusion des repères sociaux, l'éloignement des religions, l'affaiblissement des solidarités sociales ne contribuent pas à la multiplication du suicide ?

La parution du livre *Le suicide* par le sociologue Émile Durkheim, à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est considérée comme l'œuvre fondatrice de la sociologie empirique. Bien que la question du suicide ait été abordée en sociologie avant lui, Durkheim avance, dans une démonstration qui passera au peigne fin les statistiques européennes de son siècle, que le suicide n'est pas un objet qui relève exclusivement du domaine des aliénistes, ainsi que sont nommés les psychiatres de son époque, mais est plutôt une conduite et un fait social produits par des forces sociales qui dépassent l'individu. La thèse est originale en ce sens qu'elle fait graviter autour de concepts clés de la sociologie durkheimienne les mécanismes qui expliquent la distribution du suicide et, sans les ignorer, relègue au second plan l'existence des turbulences psychologiques qui accompagnent le suicide. Cette thèse est encore d'actualité, après plus d'un siècle, et aucune tentative aussi ambitieuse soit-elle n'a encore égalé son ampleur intellectuelle. La théorie durkheimienne continue d'animer les débats et encore davantage depuis la diffusion de la traduction américaine en 1954 et l'aval que lui a conféré le professeur Talcott Parsons de Harvard.

La pensée de Durkheim est de prime abord conservatrice en ce sens qu'elle voit dans la société un organisme en quête d'une certaine homéostasie. Contrairement à Rousseau ou même à Freud, qui voyaient dans la société un frein au développement harmonieux des capacités humaines et une dégradation du désir, Durkheim voit dans la société une influence structurante sur le psychisme et sans laquelle il ne pourrait psychologiquement survivre. L'auteur a besoin de poser au départ sa vision psychologique afin de fonder son projet sociologique. Pour lui, l'individu doit se débattre avec ses instincts qui le plongeront dans la confusion mentale s'ils ne sont pas harnachés par

des buts qui le transcendent et qui seront au service de la collectivité. Cette sociologie met donc l'accent sur les symboles et les représentations qui sont au fondement de la culture de même que sur les règles qui régissent la vie en collectivité. Durkheim reconnaît dès l'origine que les forces pouvant mener au suicide sont multiples et opposées et qu'il y a autant de types de suicide que de configurations de ces forces sociales qui les engendrent. Ces forces peuvent soit laisser une trop grande latitude et liberté à l'homme et le renvoyer au chaos de ses désirs — c'est le vide social qui prévaut alors, l'affaiblissement des liens — soit, au contraire, exercer une pression telle que l'individu n'a plus la possibilité d'exister : c'est le trop plein de social qui est alors en faute. Il s'agit donc en définitive d'une vision moralisatrice qui prétend que la société doit encadrer l'individu sans l'étouffer. Elle doit laisser un espace pour l'expression de ses instincts et désirs tout en les sublimant en quelque sorte à des intérêts sociaux.

Le type de suicide au centre de cette démonstration est le suicide égoïste, ce terme référant moins ici à un défaut moral du suicidé qu'à une forme de vie sociale où l'individu se sent moins fortement contraint par les règles de la vie sociale. On pourrait ici évoquer l'analogie des forces centripètes par opposition aux forces centrifuges. La démonstration consiste à comparer une somme considérable de tableaux statistiques puisés dans les archives européennes de l'époque. Le premier argument, qui demeurera aussi le plus retenu, est la présence d'une forte association entre le type d'appartenance religieuse et les taux de suicide correspondants. Durkheim montre que partout, peu importe le pays ou la région, les populations catholiques ont des taux plus faibles que les populations protestantes ; au sein de celles-ci, les anglicans, dont les rites et l'approche

dogmatique se rapprochent davantage des catholiques, ont des taux moindres que ceux des autres formes de protestantisme, et cela même dans les pays européens, telle la Suisse, où catholiques et protestants vivent côte à côte. Comme il existe parfois de la confusion dans la traduction de la pensée de Durkheim, il est très important ici de retenir que ce qui est déterminant n'est pas principalement le type de vie communautaire ou l'intégration sociale, mais bien la liberté de pensée octroyée au croyant dans chaque dénomination religieuse. Durkheim, lui-même de tradition juive, doit faire quelque peu entorse à son argumentation pour expliquer les faibles taux de suicide au sein des collectivités juives de son époque. Cette religion est en effet beaucoup moins hiérarchisée et centralisée que le catholicisme, par exemple, et elle offre une grande liberté de pensée, surtout au sein du courant cosmopolite, plus prononcé en Europe de l'Ouest. Si le laxisme dogmatique peut en effet, dans cette logique, fragiliser les fidèles de la religion juive en regard du suicide, il existe un contrepois qui expliquerait la tendance contraire observée. Les Juifs sont en effet l'objet d'exclusion sociale et, par conséquent, leurs membres doivent accepter de contrôler leur conduite à l'aide d'une discipline accrue afin de contrer l'antagonisme dont ils sont victimes dans toute l'Europe.

Durkheim est aussi critique à l'égard de la montée du libéralisme politique et économique qui caractérise la société civile de son époque. Il s'inquiète que les plus hauts taux de suicide au sein des professions libérales et des couches sociales plus favorisées—un tableau d'ailleurs tout à fait inverse de la situation contemporaine en occident—soient le prix à payer pour le goût de liberté qui règne dans ces couches de la population. Et ce serait parce qu'elles sont moins éduquées, et donc moins exposées aux écueils de

## Autres titres disponibles dans la collection Paramètres

### **Agrippine, Arthur et compagnie**

Sous la direction de MARIO  
PROULX, NICOLE CARDINAL  
et LORRAINE CAMERLAIN

En collaboration avec les Belles  
Soirées de la Faculté d'éducation  
permanente de l'Université de  
Montréal et la chaîne culturelle  
de Radio-Canada

### **Alimentation et vieillissement**

GYLAINE FERLAND

### **L'autoformation**

*Pour apprendre autrement*  
NICOLE ANNE TREMBLAY

### **Éléments de logique contemporaine**

Deuxième édition  
FRANÇOIS LEPAGE

### **L'éthique de la recherche**

*Guide pour le chercheur  
en sciences de la santé*  
HUBERT DOUCET

### **Éthique de l'information**

*Fondements et pratiques  
au Québec depuis 1960*  
ARMANDE SAINT-JEAN

### **La face cachée de l'organisation**

*Groupes, cliques et clans*  
LUC BRUNET et ANDRÉ SAVOIE

### **Faire dire**

*L'interview à la radio-télévision*  
CLAUDE SAUVÉ  
En collaboration avec  
JACQUES BEAUCHESNE

### **La gestion environnementale et la norme ISO 14001**

CORINNE GENDRON

### **La gestion des ressources humaines dans les organisations publiques**

LOUISE LEMIRE  
et YVES-C. GAGNON

### **Images et sociétés**

*Le progrès, les médias, la guerre*  
CATHERINE SAOUTER

### **Immigration et diversité à l'école**

*Le débat québécois dans  
une perspective comparative*  
MARIE MC ANDREW

### **L'interaction professionnelle**

*Efficacité et coopération*  
YVES ST-ARNAUD

### **Introduction à la victimologie**

JO-ANNE WEMMERS

### **Introduction aux relations internationales**

DIANE ÉTHIER avec  
la collaboration de  
MARIE-JOËLLE ZAHAR

### **Lexicologie et sémantique lexicale**

*Notions fondamentales*  
ALAIN POLGUÈRE

### **Le modèle ludique**

*Le jeu, l'enfant avec déficience  
physique et l'ergothérapie*  
Troisième édition  
FRANCINE FERLAND

**Pour comprendre le nationalisme  
au Québec et ailleurs**

DENIS MONIÈRE

**La psychocriminologie**

*Apports psychanalytiques  
et applications cliniques*

DIANNE CASONI et LOUIS BRUNET

**La radio à l'ère de la convergence**

Textes présentés lors du colloque  
tenu à l'Université d'Ottawa  
le 11 octobre 2000

En collaboration avec la chaîne  
culturelle de Radio-Canada

**Le régime monétaire canadien**

*Institutions, théories et politiques*

Nouvelle édition

BERNARD ÉLIE

**Savoir entreprendre**

*Douze modèles de réussite*

Études de cas

LOUIS JACQUES FILION

**Séduire par les mots**

*Pour des communications  
publiques efficaces*

JEAN DUMAS

**Le système politique américain**

Nouvelle édition

Sous la direction d'EDMOND

ORBAN et MICHEL FORTMANN

**Les temps du paysage**

Sous la direction de PHILIPPE

POULLAOUEC-GONIDEC, SYLVAIN

PAQUETTE et GÉRALD DOMON

**L'univers social des adolescents**

MICHEL CLAES

**Les visages de la police**

*Pratiques et perceptions*

JEAN-PAUL BRODEUR